



DÉCLARATION LIMINAIRE

CTAP DU 12 MAI 2020

Monsieur le Directeur, nous avons pensé qu'il n'était pas nécessaire de rédiger une nouvelle déclaration liminaire tendant à dénoncer l'absence de dialogue social, ou vos prises de décision unilatérale. Aujourd'hui, nous souhaitons simplement **mettre à l'honneur l'ensemble des personnels pénitentiaires** qui ont fait face à cette crise sanitaire sans précédent, pour le travail qu'ils ont accompli et qu'ils continuent de réaliser dans cette première phase de déconfinement.

Le premier CTAP de l'année 2020 s'est tenu le 12 mars, veille de la mise en confinement des françaises et des français. Le second CTAP, se tient ce jour, 2 mois jour pour jour après le premier. Deux mois durant lesquels les fonctionnaires pénitentiaires ont traversé une période difficile. Deux mois durant lesquels, aucun comité technique n'a été convoqué, comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Deux mois durant lesquels, des décisions importantes ont été prises, deux mois durant lesquels, des centaines de Personnels ont été malades, et même deux mois durant lesquels, **un Collègue est décédé du COVID19 ainsi que deux autres agents des Services Judiciaires et nous souhaitons leur rendre hommage.**

Monsieur le Directeur, nous ne dénonçons pas, une nouvelle fois, l'absence de dialogue, notamment sur les questions de sécurité des personnels. Mais nous souhaitons tout de même souligner les carences de l'échelon central qui n'a eu de cesse de répondre tardivement aux besoins du terrain laissant seuls les chefs de service et chefs d'établissement. Cette carence conduit aujourd'hui encore, à constater des disparités entre les services et les directions interrégionales, et continue à nuire à l'ensemble des personnels.

Les personnels de surveillance se sentent abandonnés. Là où ils attendent de la reconnaissance et des remerciements, ils reçoivent des promesses du ministère, des notes de service contradictoires des directions interrégionales, et la pression de certains Chefs de service. Pour autant, et vous l'avez dit lors de votre audition devant la commission des lois de l'Assemblée Nationale, leur engagement professionnel a été quasi intact durant cette période, par rapport au temps normal. Nous n'évoquerons pas les problèmes de **masques interdits puis périmés et désormais obligatoires**. Ni ceux que **FO Pénitentiaire** a réussi à collecter avec des partenaires institutionnels afin de les redistribuer aux Personnels et pour lesquels, vous avez préféré les noyer, déclenchant par exemple l'ire du Président de la région des Hauts-de-France.

Nous n'évoquerons pas les **carences sanitaires** dans certaines structures et PREJ en l'absence de nettoyage spécifique des locaux ou véhicules occupés par les personnels.

Nous n'évoquerons pas l'implication massive des **Collègues stagiaires** de tous corps et tous grades, qui ont répondu présent durant leur période de stage et pour lesquels, toutes les conditions idéales d'une période d'observation n'étaient pas réunies.

Nous n'évoquerons pas le travail exceptionnel des **Personnels des greffes pénitentiaires** qui ont tout fait malgré la pression infligée par la médiatisation ministérielle par suite de l'ordonnance du 25 mars 2020 permettant la libération anticipée.

Nous n'évoquerons pas les prouesses des **Personnels Administratifs** pressés par leur hiérarchie dans le contexte très anxiogène du confinement et qui ont permis de maintenir les services à flot.

Nous n'évoquerons pas les **Personnels Techniques** qui ont dû s'adapter tous les jours avec les rares moyens qui étaient à leur disposition afin de contribuer à maintenir un service public pénitentiaire de qualité.

Nous n'évoquerons pas les **Personnels d'Insertion et de Probation** pour qui d'emblée la DAP avait décidé qu'ils ne pouvaient avoir accès au télétravail puis du revirement de position, promettant un accès rapide au télétravail dans les SPIP afin d'assurer la continuité du service public pénitentiaire. Près de 2 mois plus tard, l'accès au télétravail est pourtant loin d'être optimal dans les services. Les Personnels travaillent dans des conditions encore plus dégradées qu'à l'accoutumé, notamment dans le cadre des libérations anticipées de plus de 10 000 détenus.

Nous n'évoquerons pas le vol organisé par le Gouvernement concernant le retrait de Congés et de RTT malgré l'engagement des Personnels, même ceux en télétravail à la demande de leur hiérarchie.

Nous n'évoquerons pas la gestion RH catastrophique par certains services, et de la pression mise sur les Personnels en AAE pour leur vulnérabilité ou tout simplement pour l'absence de possibilité de télétravailler et pour lesquels on supprime des AAE en les transformant en RH dès lors que 07h10 de travail est atteint, notamment pour les PREJ.

Nous n'évoquerons pas l'absence de retour vis-à-vis de cette « prime spéciale COVID » pour laquelle nous n'avons toujours pas d'informations à donner, bien que les décrets soient déjà écrits mais en attente de publication. Rappelez-vous que les Personnels pénitentiaires attendent autre chose !

Nous n'évoquerons pas les problèmes liés à la prise en charge des frais de repas malgré un décret clair, accompagné d'une circulaire plutôt floue suivies de manipulations en Interrégion plutôt trompeuses.

Enfin, nous souhaitons particulièrement mettre à l'honneur les **Personnels mahorais**. En effet, cette région qui a connu son premier cas positif de COVID19 le 13 mars 2020, vit actuellement un embrasement à retard de la pandémie, dans une situation sanitaire grave où les infrastructures de santé sont déplorables et où le contexte insécuritaire s'est accru. **Pas de déconfinement pour Mayotte**. Tous les ingrédients sont réunis pour une flambée généralisée et nous souhaitons que des mesures en faveur de la protection des Personnels soient prises rapidement.

Mais aujourd'hui, Monsieur le Directeur, vous souhaitez évoquer la stratégie de déconfinement des services pénitentiaires, stratégie que vous avez pensée seul, sans solliciter les Personnels et leurs représentants. Stratégie que vous avez déjà demandé à être appliquée avant la tenue de ce CTAP. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, vous n'aurez pas notre blanc-seing, puisque la pensée unique vous anime depuis le début.

Comme nous l'avons dit en débutant cette lecture, nous souhaitons uniquement mettre à l'honneur l'ensemble des Personnels pénitentiaires qui ont su faire face et qui méritent d'être applaudis et mis à l'honneur comme tous les fonctionnaires et salariés qui ont contribué à l'effort national malgré le risque sanitaire pour eux et leur famille.

Il s'agit de saluer la solidarité des pénitentiaires durant cette crise, de tous grades et de tous corps. Cette solidarité prouve que les Personnels sont forts lorsqu'ils sont unis.

**À TOUS LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES,
NOUS DISONS
MERCI**

Les représentants CTAP - FO Pénitentiaire – le 12 mai 2020

